

NOM DE L'ENTREPRISE		NUMÉRO DE PLAQUE	PNBV (kg)	ODOMÈTRE <input type="checkbox"/> km <input type="checkbox"/> mi
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (NIV)		MARQUE	MODÈLE	ANNÉE

* Loc	* Code	ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION	C	Min	Maj	Déf
	20	BANDES RÉFLÉCHISSANTES				
	21	CÂBLES ÉLECTRIQUES				
	5	CIRCUITS / LAMPES TÉMOIN				
	8	FEUX / RÉFLECTEURS AV AR G D				
	11	FEUX D'ARRÊT G C D				
	10	FEUX D'IDENTIFICATION AV AR				
	12	FEUX DE DÉTRESSE AV AR G D				
	7	FEUX DE DIRECTION AV AR G D				
	9	FEUX DE GABARIT AV AR				
	15	FEUX DE PLAQUE				
	6	FEUX DE POSITION AV AR G D				
	14	FEUX DE RECUL G D				
	19	KLAXON (AVERTISSEUR)				
	2	PHARES DE CROISEMENT G D				
	3	PHARES DE JOUR				
	1	PHARES DE ROUTE G D				
	16	TABEAU DE BORD (ÉCLAIRAGE)				

Loc	Code	VITRAGE ET RÉTROVISEURS	C	Min	Maj	Déf
	259	GLACES LATÉRALES G D				
	260	LUNETTE ARRIÈRE				
	256	PARE-BRISE G D				
	258	RÉTROVISEUR EXTÉRIEUR G D				
	257	RÉTROVISEUR INTÉRIEUR				

Loc	Code	CARROSSERIE	C	Min	Maj	Déf
	239	AILE				
	241	CABINE				
	237	CAPOT / CROCHET DE SÉCURITÉ				
	236	CARROSSERIE				
	240	PARE-CHOC				
	238	PORTIÈRES				

Loc	Code	ACCESSOIRES	C	Min	Maj	Déf
	334	APPUI-TÊTE				
	333	BANQUETTES/SIÈGES				
	322	BATTERIE				
	324	CEINTURE DE SÉCURITÉ				
	328	COMMANDE D'ACCÉLÉRATEUR				
	329	COMMANDE D'EMBRAYAGE				
	335	COUSSIN GONFLABLE				
	323	DÉGIVRAGE / CHAUFFAGE				
	330	DÉMARRAGE AU NEUTRE				
	342	DISPOSITIF ARRÊT MOTEUR (DIÉSEL)				
	331	ESSUIE-GLACE G D				
	321	GARDE-BOUE G D				
	326	INDICATEUR DE VITESSE				
	332	LAVE-GLACE G D				
	325	ODOMÈTRE (TOTALISATEUR)				
	327	PARE-SOLEIL				

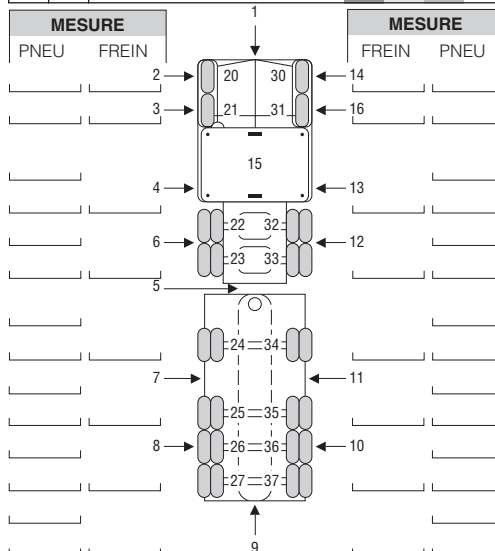
Loc	Code	ESPACE DE CHARGEMENT	C	Min	Maj	Déf
	226	BUTÉES				
	224	FIXATION				
	221	PANNEAUX				
	223	PLATE-FORME				
	227	PORTE OU COUVERCLE				
	222	RIDELLES				
	225	SUPPORTS				

Loc	Code	DISPOSITIF D'ATTELAGE	C	Min	Maj	Déf
	182	ANNEAU D'ATTELAGE				
	184	BUTÉE				
	177	CÂBLES/CHAÎNES				
	180	CROCHET D'ATTELAGE				
	175	DISPOSITIF DE LEVAGE				
	183	GOUPILLES BLOCAGE				
	173	PIVOT D'ATTELAGE				
	172	PLAQUE D'ATTELAGE				
	178	PRISES OU FICHES ÉLECTRIQUES				
	179	PRISES OU FICHES POUR FREINS				
	174	SELLETTE/PLATEAU D'ATTELAGE				
	176	SUPPORT DE SELLETTE				
	181	SYSTÈME DE VERROUILLAGE				
	185	TIMON D'ATTELAGE				
	171	TRAIN ROULANT COULISSANT				

REMARQUES

Loc	Code	FREINS	C	Min	Maj	Déf
	126	ARBRE À CAME—ROULEAU				
	140	AVERTISSEUR SONORE OU VISUEL				
	119	CANALISATIONS FLEXIBLES				
	118	CANALISATIONS RIGIDES				
	136	COMMANDES DE FREIN				
	128	COMPRESSEUR				
	137	COURROIES				
	131	COURSE DE LA PÉDALE				
	157	COURSE DE LA TIGE DE COMMANDE				
	121	CYLINDRE DE ROUE				
	124	DISQUE				
	146	ÉLECTRO-AIMANTS				
	156	ESSAI DE FREINAGE				
	122	ÉTRIER				
	134	FREIN D'URGENCE				
	133	FREIN DE SERVICE				
	135	FREIN DE STATIONNEMENT				
	125	GARNITURES				
	116	MAÎTRE-CYLINDRE				
	138	MANOMÈTRE				
	130	PÉDALE DE FREIN				
	139	POMPE ÉLECTRIQUE				
	129	POULIE DU COMPRESSEUR				
	132	PRESSION SUR LA PÉDALE				
	143	RACCORDS/CANALISATION				
	141	RÉCEPTEUR FREINAGE (BOOSTER)				
	127	RÉGLEUR DE JEU				
	148	RÉGULATEUR DE PRESSION				
	120	RÉSERVOIR				
	147	ROBINET DE PURGE				
	117	SERVOFREIN				
	144	SOUPAPE				
	145	SYSTÈME ABS				
	123	TAMBOUR				
	142	VALVE PROTECTION TRACTEUR				

Loc	Code	SUSPENSION	C	Min	Maj	Déf
	77	AMORTISSEUR				
	86	ANCRAGE				
	87	BALANCIER				
	88	BALLON				
	78	BARRE DE TORSION				
	79	BARRE STABILISATRICE				
	82	BIELLE DE RÉACTION (JAMBE DE FORCE)				
	76	BIELLETTE DE RACCORDEMENT				
	89	BOULON CENTRAL (ÉTOQUIAU)				
	80	BRAS DE SUSPENSION INFÉRIEUR				
	81	BRAS DE SUSPENSION SUPÉRIEUR				
	90	BRIDE DE FIXATION				
	96	BUTÉE DE DÉBATTEMENT				
	91	CHAISE DE BALANCIER				
	85	COUSSINS				
	102	ÉTRIER DE LAMES				
	92	JUMELLES				
	93	LAME MAÎTRESSE				
	94	PIÈCES DE FIXATION				
	83	RESSORTS				
	97	SOUPAPE DE DÉBATTEMENT				
	95	SUPPORTS				
	84	SUSPENSION PNEUMATIQUE				



TYPE DE VÉHICULE CAMION SEMI-REMORQUE REMORQUE

Loc	Code	DIRECTION	C	Min	Maj	Déf
	45	BARRE D'ACCOUPLLEMENT				
	44	BIELLE D'ACCOUPLLEMENT				
	40	BÔTIER AV AR G D				
	50	BRAS DE RENVOI				
	56	BUTÉE DE DIRECTION				
	37	COLONNE (ACCOUPLLEMENT)				
	38	COLONNE (DISPOSITIF ANCRAGE)				
	39	COLONNE (JOINT COULISSANT)				
	36	COLONNE (ROULEMENT) H B				
	55	CONDUITS/RACCORDS				
	53	COURROIES				
	54	CYLINDRE AUXILIAIRE				
	43	EMBOUIT AV AR G D				
	47	LEVIER DE COMMANDE AV AR G D				
	48	LEVIER DE DIRECTION AV AR G D				
	49	LEVIER DE FUSÉE AV AR G D				
	51	MANCHON AV AR G D				
	52	PIVOT DE FUSÉE/SUPPORT G D				
	42	POMPE (SERVODIRECTION)				
	46	ROTULE H B G D				
	41	SERVODIRECTION				
	35	VOLANT G D				

Loc	Code	PNEUS - ROUES - ESSIEUX	C	Min	Maj	Déf
	273	BOULON / ÉCROU				
	279	CERCEAU DE FIXATION				
	280	ENTRETOISE				
	277	ESSIEUX AV AR				
	276	PIÈCES DE FIXATION				
	275	PNEUS				
	274	ROUE DE SECOURS				
	272	ROUES				
	271	ROULEMENT DE ROUE AV AR G D				
	278	VALVES				

Loc	Code	CHÂSSIS - DESSOUS DE CAISSE	C	Min	Maj	Déf
	200	ARBRE DE TRANSMISSION				
	198	ATTACHE DE CARROSSERIE AV AR G D				
	201	ATTACHE DE PARE-CHOC AV AR G D				
	210	BÉQUILLE (SEMI-REMORQUE ET REMORQUE)				
	202	BRIDES				
	207	CAGE ARBRE DE TRANSMISSION				
	208	JOINT UNIVERSEL				
	196	LONGERON/MEMBRURE G D				
	205	PALIER INTERMÉDIAIRE				
	203	PLANCHER				
	206	SOLIVES/SOLIVEAUX				
	199	SUPPORT DE MOTEUR				
	204	SUPPORT TRANSMISSION				
	197	TRAVERSES				

Loc	Code	ALIMENTATION EN CARBURANT	C	Min	Maj	Déf
	293	BOUCHON DU RÉSERVOIR				
	291	CANALISATION				
	294	FIXATIONS/ATTACHES				
	296	JAUGE				
	298	RACCORDS				
	292	RÉSERVOIR À CARBURANT G D				
	295	SYSTÈME D'ALIMENTATION				
	297	VIGNETTE (GNC OU GPL)				

Loc	Code	ÉCHAPPEMENT	C	Min	Maj	Déf
	307	COLLECTEURS				
	308	PIÈCES DE FIXATION				
	309	PROTECTEUR				
	312	RÉSONATEUR				
	310	SILENCIEUX				
	306	SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT				
	311	TUYAU D'ÉCHAPPEMENT				

SIGNATURE DU MÉCANICIEN

NUMÉRO DU MÉCANICIEN

DATE (ANNÉE-MOIS-JOUR)

DATE DU PROCHAIN ENTRETIEN PRÉVENTIF

QUELQUES RÈGLES D'UTILISATION

1. Pour être reconnu au Programme d'entretien préventif (PEP), vos entretiens préventifs doivent respecter les fréquences minimales suivantes :
 - a) tous les trois mois pour les camions et les autobus.
 - b) tous les quatre mois pour les remorques et semi-remorques.

Si le kilométrage annuel est inférieur à 20 000 km pour a et b, cette fréquence peut être aux six mois, à l'exception des autobus scolaires qui demeurent aux trois mois sans égard au kilométrage.

 - c) tous les six mois pour les véhicules d'incendie légers et lourds.
 - d) tous les six mois ou aux 20 000 km, selon la première échéance, pour les ambulances.
2. La fiche d'entretien préventif doit répondre aux exigences du PEP quant à la liste des composants indiqués sur le présent formulaire.
3. Il est recommandé de toujours procéder à l'inspection complète du véhicule avant d'effectuer les réparations, de façon à ne rien oublier lors de l'inspection.
4. Lors de chaque inspection, vous devez inscrire sur votre fiche d'entretien préventif l'état réel du véhicule, y compris les déficiences mineures ou majeures que vous observez. Cette fiche est votre outil d'inspection et vous devez l'utiliser à cette fin. Le *Guide de vérification mécanique* est votre outil de référence pour définir les déficiences mineures ou majeures.
5. En cas de doute sur la non-conformité d'un composant, veuillez vous référer au *Guide de vérification mécanique* ou, au besoin, contacter votre service de contrôle routier.
6. Toutes les réparations effectuées sur le véhicule doivent être annotées et conservées au dossier véhicule.
7. Les déficiences majeures doivent être réparées avant de remettre le véhicule en circulation et les déficiences mineures, dans un délai de 48 heures.

PREUVES DE RÉPARATION

Si manque d'espace, utiliser un formulaire additionnel

Note : **Nous vous recommandons** d'inscrire ci-dessous tout le suivi du dossier véhicule jusqu'au prochain entretien préventif soit les réparations liées à l'inspection préventive, aux vérifications journalières, aux vérifications avant départ (rondes de sécurité) et toutes autres réparations, ajustements, lubrifications, graissages, etc.

OU	NUMÉRO DE PLAQUE	
	NUMÉRO D'UNITÉ	

DATE DE LA RÉPARATION	PIÈCES OU TRAVAUX EFFECTUÉS	INITIALES OU MATRICULE DU MÉCANICIEN	NUMÉRO DE FACTURE OU DE BON DE TRAVAIL	COÛT (laissé à la discrétion du propriétaire du véhicule)	
				PIÈCES	MAIN-D'ŒUVRE